



## **Défense des collègues : gravissime attaque ! Vous imaginez le mouvement sans le SNUipp-FSU ?**

---



### **Syndiquez-vous dès maintenant pour la prochaine année scolaire 2018-2019.**

N'attendez pas. Pour permettre au SNUipp d'être plus fort encore, pour participer à la construction des revendications, pour avoir un outil de défense individuelle et collective plus efficace ... Syndiquez-vous !

Il nous faut mettre en œuvre toute la force du SNUipp-FSU pour faire valoir l'intérêt des enseignants, la participation du plus grand nombre sera déterminante.

L'enjeu est de taille, il s'agit d'encore mieux faire valoir les préoccupations des enseignants du département, notamment dans les instances pour lesquelles vous nous avez élus. Nous pourrions aussi continuer de développer nos outils d'information, et la défense individuelle et collective de toute la profession.

**Au moment où le paritarisme est menacé de disparition, l'urgence est de se retrouver toujours plus nombreux !**



***Cliquez ici pour adhérer en ligne***

# 2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°79

## Sommaire :

Hors classe, classe exceptionnelle, Paritarisme, carte scolaire, carte scolaire, Direction, Mouvement, Retraités, Agenda.

---



## **CAPD 30 mai :**

**Dotation académique : 418 possibilités**

**Pour le 06 : 207 possibilités**

**1562 promouvables**

**Le SNUipp-FSU a reçu plusieurs centaines de fiches de contrôle syndical.**

## **Rappel du Barème :**

**Les éléments du nouveau barème :** points correspondant à l'ancienneté dans la plage d'appel, + points correspondant à l'avis porté par l'IA :

voir [http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/Modalites\\_passage\\_a\\_la\\_hors\\_classe\\_2018.pdf](http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/Modalites_passage_a_la_hors_classe_2018.pdf)

| Appréciation de l'IA-DASEN | Points pour le barème Hors Classe |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Excellent                  | 120 points                        |
| Très satisfaisant          | 100 points                        |
| Satisfaisant               | 80 points                         |
| A consolider               | 60 points                         |

**Le dossier du SNUipp-FSU**

**A noter pas mal de déception chez certains collègues par rapport aux avis des IEN.  
Nous interviendrons en séance sur certains dossiers.**

---



**Deuxième campagne classe exceptionnelle pour le 1/ 9/ 2018: 154 possibilités pour l'Académie**

**118 au titre du vivier 1**

**36 au titre du vivier 2**

**Notre dossier**

**Date fin juin**

---



## **Bientôt seul(e)s face à l'administration ? Attaque frontale contre le Paritarisme !**

Le projet présenté par le gouvernement dans le cadre de la concertation Action Publique 2022 réduit considérablement le rôle des commissions administratives paritaires. Inacceptable pour le SNUipp et la FSU qui dénoncent cette volonté de s'affranchir du contrôle des élus du personnel , essentiel pour assurer la transparence et la régularité de toutes les opérations qui concernent la mobilité et la carrière de chaque agent de la Fonction publique.

Lors d'un groupe de travail réuni le 25 mai dans le cadre du chantier « Dialogue social » de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement a présenté aux organisations syndicales son projet portant sur l'évolution des instances dans lesquelles siègent les représentants des personnels (CAP, CCP). Sous couvert de simplification d'un fonctionnement jugé trop lourd, le projet recouvre en fait une véritable remise en cause du paritarisme et du rôle des représentants des personnels.

## Les commissions administratives déssaisies

L'une des pistes envisagées porte sur la suppression de toute compétence des CAP en termes de mobilité, de mutation et de changement de position statutaire (détachement, disponibilité, intégration/réintégration, démission). Autre élément du projet, la CAP ne serait plus consultée sur l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs, mais sur les seuls critères collectifs d'inscription sur la liste ou le tableau. Les représentants en CAP seraient simplement destinataires des listes des opérations réalisées et des agents retenus. Toutes les mesures individuelles favorables (titularisation, acceptation de la démission) échapperaient à la compétence de la CAP qui se transformerait en une instance de recours pour les décisions défavorables aux agents.

## Un rôle essentiel pour les personnels

Le projet gouvernemental représenterait un bouleversement complet du fonctionnement actuel de la Fonction publique ouvrant la porte à l'arbitraire et à l'opacité en matière de gestion des personnels. Dans l'éducation nationale et dans le premier degré notamment, les élus du personnel font un important travail de vérification des données individuelles, des barèmes utilisés pour le mouvement, les promotions, faisant corriger de nombreuses erreurs et injustices pour chaque opération. Ils sont par ailleurs des experts des règles en vigueur, connaissent très bien la réalité du terrain, les cas individuels et sont un support précieux pour permettre à l'administration de prendre des décisions équitables et respectueuses des personnels. D'autre part leur présence et leur action dans les CAP leur permettent de rendre compte du fonctionnement de ces instances et d'y faire valoir la transparence et l'équité qui sont pour le SNUipp-FSU des valeurs fondamentales.

## Un projet inacceptable qui doit être retiré

Face à un projet qui va jusqu'à évoquer la « suppression éventuelle du paritarisme, à l'exception des questions disciplinaires » et qui constitue une attaque frontale contre les droits des fonctionnaires, le SNUipp-FSU et la FSU affirment leur totale opposition et demandent au gouvernement de renoncer au texte proposé. Sur cet enjeu essentiel, ils travaillent à construire une réaction unitaire en associant l'ensemble des personnels.

## La réaction de la FSU ici



*Effectifs : campagne du SNUipp-FSU*

## Carte scolaire urgent - phase d'ajustement de juin 2018

Le SNUipp-FSU 06 poursuit sa campagne nationale sur la carte scolaire pour réclamer la généralisation de la baisse significative des effectifs : **#PasPlusde25 par classe** et

**#PasPlusde20 en Education Prioritaire**. Dans la perspective de la phase d'ajustement de juin 2018 (**Groupes de Travail les 12 et 14 juin, CDEN le 15 juin**), le SNUipp-FSU 06 met à

disposition des écoles les fiches de suivi pour instruire les dossiers et soutenir les

revendications des professeurs des écoles pour une école de la réussite de tous.

## Lire ici et télécharger les fiches de suivi syndical

---

### ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

**PORTER UNE AMBITION POUR LES DIRECTEURS  
POUR L'ÉCOLE, POUR LES ÉLÈVES**



## ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DIRECTION D'ÉCOLE : un vif succès !

Au programme de la journée, échanges et débats autour des mandats du SNUipp-FSU et de l'action de la section départementale avec plus de 50 collègues.

Après une pause méridienne conviviale qui permet de prolonger les discussions sur un mode informel, travail en ateliers sur trois problématiques de métier :

1) relation école/familles et climat scolaire ; 2) fonctionnement démocratique de l'école et animation du conseil des maîtresses ; 3) simplification administrative et relation aux collectivités territoriales.

Collectivement, nous reprenons la main sur le métier en travaillant à la reconnaissance de notre expertise professionnelle !

Du grain à moudre pour le rendez-vous national de septembre et des perspectives d'action collective pour obtenir une Aide Administrative pérenne et statutaire permettant de se consacrer au cœur de métier : l'équipe, les élèves, les familles.

---



## Mouvement : suites ...

### Le SNUipp-FSU vous informe et vous accompagne !

Tout au long du mouvement, vous pourrez compter sur nous à nouveau cette année. Malgré une actualité très chargée, les militant(e)s du SNUipp sont sur tous les fronts, dans l'action mais aussi l'aide, l'information, le conseil. Pas de fausse promesse mais l'engagement d'un suivi personnalisé de chaque collègue dans un souci également d'équité entre tous.

**419 collègues restent sans affectation au TD avec donc participation au mouvement à Titre provisoire.**

## **APRES Le mouvement à TD**

- TOUTES les infos, les démarches dans notre BULLETIN spécial Mouvement pour les suites du mouvement, sur notre site : [Le dossier mouvement du SNUipp ici](#)
- les délégations dans l'ASH
- le mini mouvement TRS
- le titre provisoire ...

## **Calendrier : la suite**

- Début juin : mouvement TRS Pour les personnels nommés TRS à TD
- En JUIN aussi (date à définir) : groupe de travail à l'IA : étude des demandes d'interim de direction ; étude des demandes de délégation dans l'ASH
- A compter du 21 juin : groupes de travail à l'IA / affectations mouvement provisoire
- 3 juillet 2018 : Capd mouvement provisoire
- 3 ème Mouvement (manuel) : Fin AOUT 2018 Puis Capd en septembre



## **Demandes de DELEGATIONS dans l'enseignement spécialisé**

### **A FAIRE du 16 mai au 1er Juin 2018 : C'est ici**

Concerne les collègues à TD et qui souhaitent demander, pour un an, une délégation sur un poste spécialisé (en fonction des postes vacants après les résultats du mouvement à TD)

Ces demandes sont étudiées en groupe de travail en JUIN. Il y a perte du TD à l'issue de deux délégations. Si la demande est acceptée le collègue est prépositionné sur le poste et n'a pas à faire le mouvement à TP. Il est "délégué pour un an sur le poste spécialisé. Nous conseillons à chacun de bien se renseigner sur les missions et les lieux d'implantation de ces postes qui sont parfois spécifiques au sein d'établissements.

N'hésitez pas si question !



## **MOUVEMENT A TITRE PROVISOIRE**

**La fiche d'extension est parue : elle est compléter et à renvoyer à l'IA AVANT le 13 JUIN**

**Elle est ici**

Les groupes de travail pour le mouvement provisoire commencent le 21 juin prochain.

Tous les collègues sans affectation au TD doivent compléter la fiche d'extension de vœux Mouvement 2018 et la retourner **par courrier postal uniquement** à l'IA à DSDEN des Alpes Maritimes – service DIPE II – 53 avenue cap de croix – 06181 Nice Cedex 2

**avant le 13 juin 2018, dernier délai**

**Nous conseillons à toutes et tous de joindre un courrier pour préciser les demandes, les souhaits, les types de postes, les secteurs géographiques, les problématiques éventuelles ...**

**COPIES au SNUipp pour suivi (fiche + courrier)**



**POUR INFORMATION, sur notre site, la liste des POSTES VACANTS pour le mouvement à titre provisoire ...**

A NOTER que les postes ci dessous sont à la fois ceux restés vacants après le TD mais aussi des postes qui se libèrent que pour un an pour diverses raisons (départs en congé de formation, en congé parental, en formation Cappei ...). S'y rajouteront aussi les fractions non obtenues dans le cadre du mini mouvement des TRS à TD.

**Liste que nous actualiserons au fur et à mesure des informations et qui est donc loin d'être exhaustive ...**

**Le dossier mouvement du SNUipp ici**

---



## Nombre de présents à la première épreuve du CRPE de l'Académie de Nice :

interne public : 58

externe public : 790

externe privé : 77

langue régionale : 2

3ème concours : 158

---



**CAPD prévue le 30 mai**  
[Notre dossier](#)

---



## Retraités ; dans l'action le 14 juin !

Malgré un léger recul du gouvernement, la hausse de la CSG continue de peser sur le pouvoir d'achat des retraités. La FSU et huit autres organisations appellent à manifester le 14 juin et proposent une pétition pour mettre fin à cette injustice.

Après les manifestations du 15 mars qui avaient vu d'importants cortèges de retraités dénoncer la hausse de la CSG et la baisse leur pouvoir d'achat, le Premier ministre a reconnu qu'il fallait "corriger le dispositif" pour les "100.000 foyers de couples retraités" dont les revenus sont "juste au-dessus" du seuil retenu. Un premier recul trop limité pour les neuf organisations (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR et UNRPA) d'autant plus que son application n'est annoncée que pour la prochaine loi de finances et donc pas avant 2019.



[Lire la suite](#)

---



## **AGENDA provisoire**

### **MAI**

28 mai: Conseil de formation continue

30 mai: CAPD Hors Classe

### **JUIN**

Date à définir: CAPD classe exceptionnelle / Campagne 2018

12 et 14 juin: groupes de travail Carte scolaire

A compter du 21 Juin: groupes de travail / mouvement à titre provisoire

### **JUILLET**

3 juillet: CAPD mouvement à titre provisoire; étude des refus de temps partiel (seconds entretiens)

---



## **SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**

**SNUipp-Fsu 06** : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr) Adresse : 34 avenue du docteur  
Ménard 06 000 Nice - Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35  
75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le  
lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-  
mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)

